

Eoliennes : 1^{er} succès pour les opposants

... Grâce aux chasseurs !

ETOILE S/RHONE(DROME)

1^{er} projet en FRANCE ayant fait l'objet d'une étude officielle puis, grâce aux chasseurs, d'un abandon DEFINITIF motivé : courriers de la Direction Générale d'E.D.F. France et de sa filiale éolienne SIIF-ENERGIES France à Christian Piolet, Président de **L'INTERDEPARTEMENTALE CHASSE DROME-ARDECHE.**

Arguments retenus par les enquêteurs
(*pré-diagnostic environnemental et réglementaire*) :

« **CONTRAINTES SPECIFIQUES ET LOCALES** » dont, en premier lieu,
« **FORTE SENSIBILITE ORNITHOLOGIQUE** » et « **PROXIMITE DE RIVERAINS** »

→ Principaux arguments mis en avant dans le dossier monté par
L'INTERDEPARTEMENTALE CHASSE DROME-ARDECHE

DES PROJETS INCOHERENTS QUI SE MULTIPLIENT

Vallée du Rhône (projet C.N.R. du Pouzin), Coiron, Tanargue, Marsanne (à proximité de *La Pierre Sanglante*) ... les plus beaux sites ornithologiques de L'Ardèche et de la Drôme abandonnés les uns après les autres aux promoteurs ... De gigantesques pièges à oiseaux migrateurs qui se mettent en place : 9 fois sur 10, ce sont des espèces protégées (passereaux, rapaces ...) qui vont être massacrées. Mais où sont donc passés nos grands protecteurs de la nature, si prompts à donner des leçons de morale aux chasseurs de L'Esclinet?

Entre 900 et 2500 mâts éoliens en projets d'installation sur 5 ans pour la Drôme-Ardèche (au mépris de la qualité de vie des riverains : combien de communes pénalisées par les nuisances sonores et visuelles sans aucune retombée financière pour elles?). Coût du courant électrique Éolien : 3 fois plus cher. Profit : promoteurs privés et réalisateurs d'études (Qui ça?)

DONNEES ORNITHOLOGIQUES A CONNAITRE



- **Des millions d'oiseaux** – dont une grande partie **d'espèces protégées** au niveau européen – empruntent **2 fois par an** l'immense boulevard naturel allant de la **Vallée du Rhône** au **Coiron** (vaste espace qui constitue, avec l'Atlantique, l'une des deux principales voies migratoires européennes du Paléarctique occidental).
- **Anatidés** (canards) et **turdidés** (grives) se déplacent souvent **la nuit à basse altitude**.
- Les **collisions mortelles d'oiseaux** (contre les mâts de 90 m de haut et par aspiration des pâles) sont les plus fréquentes **la nuit** mais aussi part temps de **brouillard** (souvent présent dans notre région). Par vent de 50 Km/h, vitesse de rotation en bout de pâles : **jusqu'à 240 Km/h !**

REFERENCES SCIENTIFIQUES



1. Etude de la **CALIFORNIA ENERGY COMMISSION** (Etats-Unis) :

« En fonction du lieu d'implantation, la mortalité d'oiseaux par an **pour une seule éolienne** varie de 0 à 895 ».

2. Etude de la société **WINKLEMAN** (Pays-Bas) :

« Un programme éolien de 1000 MW génère **plus de 20 000 collisions mortelles d'oiseaux par an** ».

3. Etude de l'association ornithologique **VOGELBESCHERMING NEDERLAND** (Pays-Bas) :

« Conséquences de l'installation d'un mégaparc éolien : **entre 25 000 et 100 000 oiseaux y laisseront annuellement la vie** »

« **28% des oiseaux observés la nuit ou au crépuscule passant entre les pâles en action étaient victimes de collisions, 7% durant le jour** ».

EOLIENNES : DES MACHINES A BROIER LES OISEAUX, A DENATURER LES PAYSAGES, A POLLUER LES RIVERAINS DE NUISANCES SONORES ET VISUELLES.

VOUS AVEZ DIT « **ENERGIE PROPRE** » ? ...



INTERDEPARTEMENTALE CHASSE DROME-ARDECHE

Mairie 07800 Beauchastel





Association Nationale des Chasseurs de Gibier d'Eau

RHONE - ALPES



Information de Presse

Eoliennes :

L'A.N.C.G.E., VENT CONTRAIRE !

PIEGE EOLIEN POUR 100 000 OISEAUX MIGRATEURS

Privas. – A l'appel d'un collectif de 10 associations, rassemblant riverains, écologistes et chasseurs dont L'A.N.C.G.E., 200 ardéchois, opposés à l'implantation anarchique et sans concertation de plusieurs dizaines d'aérogénérateurs de 90 à 120 m de haut, viennent de manifester pour la première fois devant la Préfecture de L'Ardèche à Privas. Depuis maintenant 3 ans, les chasseurs sont en pointe contre les projets éoliens qui fleurissent en moyenne Vallée du Rhône. Avec **Christian PIALET**, Administrateur National de L'A.N.C.G.E. (*Association Nationale des Chasseurs de Gibier d'Eau*), **Jérémy RICHARD** et **Bernard SORBIER**, Délégués Départementaux pour la Drôme et L'Ardèche, ils ont déjà obtenu le retrait définitif du projet éolien E.D.F. à Etoile s/Rhône (Drôme) et espèrent maintenant le gel du projet C.N.R. au Pouzin (Ardèche) où, sans l'action des chasseurs, 3 aérogénérateurs seraient déjà en voie d'installation au beau milieu d'une réserve nationale de la faune sauvage, classée Z.P.S. !

Z.P.S. : LE PLUS HAUT NIVEAU DE PROTECTION ORNITHOLOGIQUE EUROPEEN

« La Z.P.S. de Printegarde est bien le dernier endroit imaginable pour installer une usine éolienne puisque c'est ici le premier niveau de protection ornithologique européen », souligne **Christian PIALET**. S'appuyant sur des données connues, les chasseurs rappellent que c'est au minimum 100 000 oiseaux migrateurs (mouettes, canards, rapaces, passereaux, hirondelles ...) qui survolent la zone protégée deux fois par an et dans une proportion de 9 oiseaux protégés sur 10, plusieurs milliers d'entre eux y stationnant d'ailleurs en hivernage.

« Sait-on, ajoute **Christian PIALET**, qu'avec un vent de 50 KM/H seulement (fréquent en Vallée du Rhône), la vitesse de rotation en bout de pales d'une éolienne peut atteindre les 240 KM/H, ce qui ne laisse évidemment pas beaucoup de chances à un vol d'oiseaux s'engouffrant dans l'axe, de nuit ou par temps de brouillard » ?

S'interrogeant sur « la pertinence de confier des études environnementales éoliennes à des protectionnistes engagés dans une relation commerciale de client à fournisseurs (peut-on être à la fois juge et partie ?), **L'A.N.C.G.E. RHONE-ALPES** vient d'obtenir de la C.N.R. d'être systématiquement consultée (en toute indépendance puisque gratuitement) sur chaque projet éolien concernant les bords du Rhône.

Le chasseur d'éoliennes

(1). De 1986 à 1988, Christian PIALET a été Chargé de Mission au Cabinet du Ministre de L'Environnement et a mis en place, à la demande de L'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage et pour le compte du Centre National d'Etudes et de Recherche Appliquée sur l'avifaune migratrice, le premier programme bi-départemental français « Oiseaux d'Eau - Zones Humides ».

P.J. : REVUE DE PRESSE REGIONALE ET NATIONALE

Contact : Christian PIALET 04 75 85 14 69



RHONE - ALPES



DROME : Pour la première fois en France un projet éolien (E.D.F.-SIIF-ENERGIES) abandonné officiellement sur intervention des chasseurs.

ARDECHE : Pour la première fois en France une manifestation unitaire chasseurs-écologistes anti-éoliennes

DROME-ARDECHE : Pour la première fois en France, un projet éolien (C.N.R.) dans une zone classée Z.N.I.E.F.F. et Z.P.S.(plus haut niveau de protection ornithologique européen). Les chasseurs obtiennent le gel du projet ...

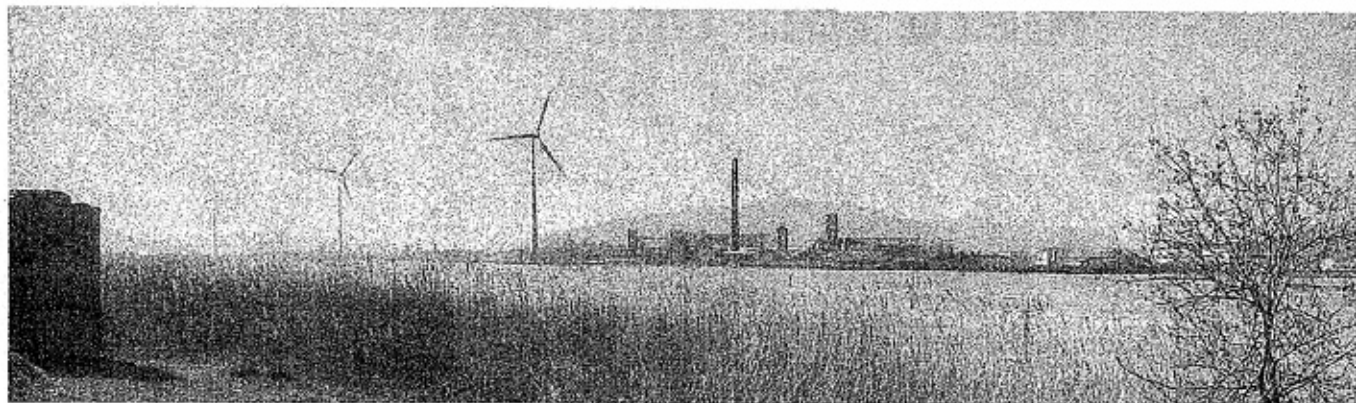
PIEGE EOLIEN POUR 100 000 OISEAUX MIGRATEURS

Le Pouzin-Livron. – Si le projet éolien du Pouzin-Livron (Ardèche-Drôme), initié par la C.N.R. (*Compagnie Nationale du Rhône*) se concrétise, sera-t-il bientôt « un piège pour 100 000 oiseaux migrateurs survolant deux fois par an la Z.P.S. - Printegarde » ? Les chasseurs en sont persuadés et le disent haut et fort : site sensible d'intérêt communautaire de la Z.P.S. (*Zone de Protection Spéciale*) jouxtant la réserve nationale de chasse et de faune sauvage de Printegarde, elle-même classée Z.N.I.E.F.F. (*Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique*) !



Z.P.S. DU POUZIN-LIVRON (ARDECHE- DROME) : PLUS HAUT NIVEAU DE PROTECTION ORNITHOLOGIQUE EUROPEEN

« le dernier endroit imaginable pour installer une usine éolienne puisque c'est ici le premier niveau de protection ornithologique européen ».



Les éoliennes du Pouzin (photo-montage à l'échelle)